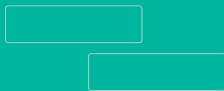


14 DÉCEMBRE 2022



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

TABLE DES MATIÈRES

04

Mot du Préfet

06

Mot du Président

08

Mot du Directeur général

10

Mise en contexte

12

Les fondements de la politique

16

La démarche d'élaboration de la politique

18

Portrait sociodémographique du territoire : faits saillants

22

La politique de développement social

25

Les axes d'intervention

36

Les pistes d'action

46

Remerciements

50

Bibliographie et références



MOT DU PRÉFET

Je suis très heureux de vous présenter la toute première Politique de développement social (PDS) de la MRC de Thérèse-De Blainville. Celle-ci trace le portrait d'une vision d'avenir concertée des actions futures de l'ensemble des parties prenantes ayant à cœur le développement social de notre territoire. Ainsi, la finalité de notre PDS consiste à améliorer de manière soutenue et continue la qualité et le bien-être de tous nos concitoyennes et concitoyens.

Je tiens à souligner le travail accompli par la Table de concertation sur la pauvreté de Thérèse-De Blainville (le mandataire) et la direction du projet assumée par notre directeur général en vue de pondre une PDS réaliste, réalisable et avant-gardiste. D'ailleurs, il est important de souligner la méthodologie déployée dans le cadre de cette démarche en vue de prendre le pouls des principaux protagonistes de développement social et communautaire issus de différents horizons, et ce, dans la perspective de mieux étayer les enjeux, les objectifs ainsi que les actions qui en découlent.

La MRC a déjà mis sur place la Table action sociale qui est à l'œuvre depuis un certain temps pour mettre en valeur et en œuvre les actions de la PDS. Celle-ci regroupe l'ensemble des forces vives de notre milieu qui ont à cœur le développement social. Plusieurs défis nous attendent et nous sommes prêts à nous retrousser les manches pour un avenir meilleur.

En conclusion, la Politique de développement social de Thérèse-De Blainville est le fruit d'un long processus de réflexion et de concertation et d'une démarche démocratique et respectueuse des mœurs et traditions de notre milieu, dont la mise en commun des compétences territoriales constitue la clé de voute pour son succès.

Je tiens à féliciter et remercier l'ensemble des parties prenantes.

Eric Westram

Préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville,
Maire de la Ville de Rosemère



MOT DU PRÉSIDENT

Je tiens à souligner l'apport inestimable de tous les partenaires de la Table de concertation sur la pauvreté qui ont participé à cette démarche, ainsi qu'aux citoyens qui ont pris part aux activités de consultation.

Cette première Politique de développement social de la MRC nous permet de développer une vision commune sur le plan social et communautaire pour l'ensemble des villes de notre territoire. Elle nous guidera dans nos objectifs de réduire les inégalités sociales, de garantir les besoins essentiels comme le logement, l'alimentation et le transport, ainsi que favoriser l'inclusion, l'épanouissement et le bien-être des personnes.

Christian Charron

Président de la Table action sociale de la MRC de Thérèse-De Blainville,
Maire de la Ville de Sainte-Thérèse



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Depuis quelques années, la MRC de Thérèse-De Blainville accorde déjà une place particulière au développement social par ses orientations politiques et organisationnelles.

Ainsi, le Fonds d'économie sociale et de développement durable, le soutien au micro-crédit, le chantier de l'économie circulaire et des ressourceries, le financement des projets à caractère social, etc. représentent autant d'actions stratégiques qui ont permis de passer à la vitesse supérieure soit le fait de se doter d'une Politique de développement social.

Celle-ci aura pour objectif de favoriser la cohérence entre les divers champs d'actions et la convergence des ressources vers les secteurs les plus névralgiques en vue de stimuler et améliorer le bien-être social collectif et territorial. Ce travail est la conséquence d'une longue démarche participative et démocratique impliquant l'ensemble des forces vives du développement social et communautaire.

Merci!

Kamal El-Batal, DBA., Adm. A.

Directeur général et Secrétaire-trésorier
de la MRC de Thérèse-De Blainville

MISE EN CONTEXTE

En septembre 2020, la MRC de Thérèse-De Blainville mandatait la Table de concertation sur la pauvreté du territoire pour conduire les travaux devant mener à l'adoption d'une toute première Politique de développement social pour la MRC. La démarche s'est réalisée sur une période de presque trois ans dans un contexte de pandémie qui a ralenti et complexifié les modalités de consultations visant à refléter le plus fidèlement possible les préoccupations des acteurs de la communauté au plan social.

C'est avec enthousiasme et avec le sentiment du devoir accompli que le Conseil d'administration de la Table de concertation sur la pauvreté dépose ce projet. Bien entendu, cette proposition ne prétend pas faire écho à l'ensemble des besoins et attentes exprimés en termes de développement social. Tout au long de la démarche comme dans sa finalité, nous avons été soucieux de préserver l'essence de ce que doit contenir une politique de cet ordre : définir les principaux champs d'intervention, les priorités, les points forts de convergence et les axes se démarquant comme porteurs de sens et d'actions pour les prochaines années.



LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE



DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL :

LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL EST SUJET À PLUSIEURS DÉFINITIONS QUI SE SUPERPOSENT ET SE COMPLÈTENT LES UNES DES AUTRES. ESSENTIELLEMENT, IL S'AGIT DE L'ENGAGEMENT DE DIVERS ACTEURS D'UNE COMMUNAUTÉ À FAVORISER UNE QUALITÉ DE VIE ET L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENSEMBLE DES CITOYENS DE TOUT ÂGE ET DE TOUTE CONDITION. CELA SUPPOSE D'ACCORDER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX INÉGALITÉS SOCIALES ET DE SANTÉ ET AUX CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES PLUS VULNÉRABLES. ON FAIT DONC RÉFÉRENCE À UNE « COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE » QUI SE CONCERTE ET COLLABORE POUR METTRE EN PLACE ET SOUTENIR DIVERSES ACTIONS STRUCTURANTES AU PLAN SOCIAL.

PARMI LES DÉFINITIONS QUI CIRCULENT, CERTAINES SONT DAVANTAGE ÉTAYÉES ET METTENT EN LUMIÈRE DES COMPOSANTES ESSENTIELLES D'UNE DÉMARCHE PORTEUSE. LE CONSEIL CANADIEN EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL PRÉCISE LE CONCEPT EN FAISANT RÉFÉRENCE AU DÉVELOPPEMENT « DES CONDITIONS REQUISES POUR PERMETTRE, D'UNE PART, À CHAQUE INDIVIDU DE DÉVELOPPER SES POTENTIELS, DE POUVOIR PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE SOCIALE ET DE POUVOIR TIRER SA JUSTE PART DE L'ENRICHISSEMENT COLLECTIF, ET D'AUTRE PART, À LA COLLECTIVITÉ DE PROGRESSER SOCIALEMENT, CULTURELLEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT, DANS UN CONTEXTE OÙ LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE S'ORIENTE VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE, SOUCIEUX DE JUSTICE SOCIALE ».¹

Selon le Réseau québécois en développement social (RQDS), « les moyens à privilégier dans une approche de développement social doivent viser à rejoindre tout autant les personnes (le renforcement du potentiel des personnes et l'exercice de la citoyenneté), les collectivités locales (le développement local, le renforcement des solidarités locales et des lieux de démocratie), que l'ensemble des acteurs sociaux à travers des pratiques favorisant la concertation (dans les constats, dans les décisions et dans l'action), la recherche continue de l'équité, la solidarité sociale, l'intersectorialité, une ouverture pour l'innovation, de même que des préoccupations pour un développement durable ».²

QUI SONT LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL?

Le développement social d'une communauté concerne les citoyens qui y habitent de même que l'ensemble des institutions et organismes présents sur le territoire pour offrir des services à vocation sociale, que ce soit en plein coeur de leur mission ou en filigrane de celle-ci. Dit autrement, quiconque se sent interpellé par les enjeux sociaux et souhaite y apporter sa contribution devient acteur du développement social. Les municipalités, le milieu scolaire, les organismes communautaires et d'économie sociale, les services gouvernementaux et le CISSS agissent quotidiennement dans ce domaine, mais peuvent être soutenus par une grande diversité d'organismes présents sur le territoire et par le secteur économique.

POURQUOI UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL POUR LA MRC?

Le processus d'élaboration menant à l'adoption d'une Politique de développement social vise à doter la MRC et la communauté d'orientations et de priorités afin de structurer un plan d'action concerté pour les prochaines années. Il s'agit d'un guide qui favorise la cohérence entre les divers champs d'action et la convergence des ressources vers les secteurs les plus névralgiques identifiés par le milieu.

¹ Conseil de la santé et du bien-être du Québec cité dans un document de l'Institut national de santé publique, p. 13, https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/O82_SanteCommunautes.pdf

² Extrait de la plateforme du Réseau québécois de développement social, <https://rqds.org/>

LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE

Le réseau communautaire et la MRC sont engagés dans la voie du développement social depuis plusieurs années et certains jalons ont été posés en amont de la présente démarche :

- En 2018, la Table de concertation sur la pauvreté de Thérèse-De Blainville (TCP) élargissait son mandat à celui du développement social suite à la cessation des activités du Comité en développement des communautés. Durant cette même année, des consultations se sont tenues sur les enjeux locaux et la MRC réalisait un sondage sur les défis du financement et les bonnes pratiques. S'enclenchait également en octobre une tournée des concertations jeunesse et aîné.es pour valider et documenter les enjeux spécifiques à leurs créneaux.
- En 2019, une rencontre d'écoute et de sensibilisation sur le développement social réunissant divers intervenant.es du milieu se tenait dans le cadre d'une tournée du Conseil régional de développement social des Laurentides (CRDSL). Cette activité d'échanges et de concertation a mis en lumière les principaux défis et des pistes de collaboration.
- En 2020, la MRC de Thérèse-De Blainville donnait le mandat à la TCP d'élaborer la présente Politique en continuité avec les consultations précédentes et les plans d'action des différentes instances de concertation agissant en développement social sur le territoire.

LA DÉMARCHE S'EST RÉALISÉE EN PLUSIEURS PHASES ET A ÉTÉ RALENTIE PAR LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE COMME BIEN D'AUTRES PROCESSUS IMPLIQUANT LES ACTEURS MOBILISÉS PRIORITAIREMENT DANS LES DÉFIS QUOTIDIENS DU TERRAIN.

EN VOICI LES PRINCIPALES SÉQUENCES :

À l'automne 2020, la formation d'un comité de pilotage composé de représentant.es de la TCP, de la MRC, de municipalités, du réseau de santé et services sociaux et d'organismes communautaires intervenant auprès de divers groupes de la population. Ce comité avait pour mandat de conseiller la TCP sur le déroulement de la démarche et de valider le projet de politique avant son adoption finale par le conseil d'administration de la TCP.

Au printemps 2021, trois groupes de discussions sectoriels (municipalités, institutions, organismes communautaires) ont tenu une rencontre virtuelle d'échanges sur les enjeux préliminaires préalablement identifiés. Ce sont 25 personnes qui ont participé à ces premières activités de consultation.

À l'automne 2021, les travaux ont été mis en pause quelque temps pour reprendre en novembre avec la poursuite d'une importante phase complémentaire de recherches et d'analyses sur la collecte actualisée d'informations et de données, les plans d'action des instances de concertation et comités sectoriels du territoire, les politiques municipales MADA et les diverses sources de documentation pertinente.

À la fin de l'année 2021 et au début de l'année 2022, plusieurs entrevues individuelles ont été réalisées, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'économie sociale et de l'urbanisme. Une rencontre exploratoire sur l'immigration et la diversité dans la MRC tenue en février 2022 a été une occasion de documenter cet enjeu avec la présence d'un grand nombre d'intervenant.es du milieu.

En mai 2022, deux rencontres de consultation citoyenne ont réuni 25 personnes qui se sont exprimées sur les enjeux du territoire et les actions souhaitées.

Un projet préliminaire de Politique a été déposé au CA de la TCP en mai 2022. En date du 27 mai 2022, le comité de pilotage a émis ses commentaires et ses recommandations à la TCP. Le document final a été adopté en juillet 2022 pour dépôt à la MRC.

PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE : FAITS SAILLANTS (RECENSEMENT 2021)

TERRITOIRE

Sept municipalités composent le territoire de la MRC : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse. Un peu plus de la moitié du territoire est en zone agricole mais celle-ci est concentrée dans la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines.

POPULATION

La MRC de Thérèse-De Blainville est la plus peuplée de la région des Laurentides avec 166 978 de population en 2021 (en 2023, la population est de 168 102). On note un accroissement de 5,6 % pour la population de la MRC entre 2016 et 2021.³

- Les jeunes âgés de 0 à 17 ans représentent 20,7 % de la population totale (projection pour 2022), la deuxième proportion la plus haute des autres MRC des Laurentides et pour l'ensemble du Québec, soit 19,1 % pour la région et 18,6 % pour le Québec.
- Les personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour 17,6 % de la population (projection pour 2022), ce qui est inférieur aux taux des autres MRC des Laurentides et du Québec, soit 20,6 % pour la région et 20,8 % pour le Québec. Toutefois, la Ville de Sainte-Thérèse a la particularité d'être la municipalité de plus de 100 habitants ayant la proportion de personnes de 85 ans ou plus la plus élevée de la région : 4,7 %, soit 1 250 personnes. Les projections sont à l'effet d'une augmentation significative du nombre d'aînés dans les prochaines années.
- Près de 17 775 personnes vivaient seules en 2021, ce qui représente 13,5 % de la population totale. Il s'agit de la proportion la plus faible de toutes les MRC de la région. Le nombre de personnes âgées seules est toutefois beaucoup plus important, celles-ci représentant le quart des personnes âgées.
- En 2021, on comptait 27 915 familles avec enfants parmi lesquelles un peu plus de 19 035 familles avec au moins un enfant âgé de 18 ans. Au total, il y a 7 545 familles monoparentales qui ont des enfants de moins de 18 ans pour un taux de 27 %, dont 4 250 familles monoparentales.

IMMIGRATION

- La population issue de l'immigration s'élève à 10,7 %, soit près de 17 000 personnes. C'est la proportion la plus importante parmi les MRC de la région des Laurentides et pour l'ensemble de la région, celle-ci correspond à 7 %.
- Parmi cette population issue de l'immigration internationale, on compte 1 800 immigrants récents (ayant obtenu leur statut d'immigrant ou de résident permanent entre 2016 et 2021), correspondant à 1,0 % de la population totale.
- Alors que les principales communautés immigrantes habitent au sein des Villes de Boisbriand (3 305 personnes) et de Blainville (6 915 personnes). La population immigrante la plus importante proportionnellement est au sein de la Ville de Bois-des-Filion (14,4 %, soit 1 450 personnes) et la Ville de Rosemère (13,0 %, soit 1 830 personnes).

REVENUS

- La MRC présente un profil plus favorisé que toutes les autres MRC des Laurentides à l'exception de Mirabel. Toutefois, en 2020, 6,8 % de la population vivait sous la Mesure de faible revenu (MFR). À titre comparatif, la MRC d'Antoine-Labelle était la plus défavorisée avec un taux de 17,4 %. Néanmoins, la population de la MRC étant plus importante que celle des autres MRC de la région, c'est 10 970 personnes qui vivaient sous la MFR. Ces chiffres doivent cependant être interprétés avec prudence, car des fluctuations importantes se produisent entre les recensements au gré de la conjoncture socioéconomique.
- Le taux de faible revenu a connu une baisse importante en 2020, attribuable en grande partie aux transferts gouvernementaux liés à la pandémie⁴. Rappelons que la Mesure du faible revenu ne tient pas compte de l'impact de l'inflation sur la capacité des ménages à faire face à leurs besoins de base.
- Des disparités importantes subsistent entre les Villes de Sainte-Thérèse, de Sainte-Anne-des-Plaines et de Bois-des-Filion atteignent respectivement des taux de 11,6 %, 8,4 % et 7,9 % de personnes vivant sous la Mesure de faible revenu alors qu'à l'inverse, cette proportion s'établit à 2,9 % au sein de la Ville de Lorraine.

C'est chez les personnes âgées qu'on remarque la proportion la plus importante de personnes vivant sous la MFR, un taux de 13,1 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus (3 400 personnes) comparativement à 5,4 % chez les personnes âgées de 18-64 ans (5 340 personnes) et 6,4 % chez les personnes âgées de 0-17 ans (2 230 personnes).

SCOLARITÉ

- L'absence de diplôme chez les personnes âgées de 25-64 ans est de 9,9 %, le taux le plus bas de toute la région des Laurentides, mais ce qui représente tout de même 8 500 personnes. Les Villes de Sainte-Anne-des-Plaines, de Sainte-Thérèse et de Boisbriand sont les municipalités pour lesquelles la proportion est la plus élevée, soit 17,5 % (1 380 personnes), 13,8 % (1 855 personnes) et 12,1 % (1 815 personnes).

LOGEMENT

- Ce sont 19 465 ménages qui sont locataires en 2021, ce qui représente plus d'un ménage sur 4 avec une proportion de 29,8 % de tous les ménages déclarant une résidence. À noter que la moitié de ces locataires vivent en la Ville de Sainte-Thérèse.
- En 2021, le taux d'inoccupation des logements dans la MRC s'établissait à 0,2 % alors que la proportion visée est de 3 % de logements inoccupés pour que le marché soit considéré comme « équilibré⁵ ». Selon l'indice du logement locatif canadien qui indique l'accessibilité et les conditions de surpeuplement, la MRC se situerait au 76^{ième} rang sur 98 au Québec⁶.
- L'accès à un logement à coût abordable est d'autant plus un défi pour les ménages que l'accès à la propriété demeure difficile, la MRC se retrouvant parmi les MRC affichant les valeurs moyennes des résidences unifamiliales les plus élevées du Québec selon l'exercice financier des municipalités en 2021, soit en moyenne de 369 419 \$ et mettant la MRC en 4^{ième} position au Québec⁷.
- Plus de 9 825 ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu aux coûts du logement qui se présente près du tiers des locataires (28 %) et des propriétaires (9,6 %) en 2021.
- Le nombre de logements nécessitant des réparations majeures était de 2 775 en 2021, soit 4,2 % de l'ensemble des logements occupés. Pour la MRC en 2021, 2,5 % des ménages, correspondant à 1 660 logements étaient en situation de surpeuplement.
- Le comité sur le logement de la MRC a estimé ainsi le nombre de logements abordables sur le territoire en 2022 :
 - 890 logements sociaux ou communautaires (HLM, PSL, OBNL et COOP);
 - 619 sont subventionnés (69,6 %) et 221 sont non subventionnés, mais à coût moindre que le marché;
 - 63 % sont destinés aux personnes âgées.



³ Institut de la statistique du Québec, estimations de population (1996-2021) : série produite en juillet 2022, pour le découpage géographique en vigueur en avril 2021.

⁴ Statistique Canada, Le Quotidien, le 13 juillet 2022.

⁵ CMM. 2022. Fiche-synthèse. Taux d'inoccupation des logements locatifs 2021

⁶ Indice du logement locatif canadien. 2018.

⁷ Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités. Compilé par l'Institut de la statistique du Québec.

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



PRINCIPES DIRECTEURS

LES DIMENSIONS PRÉSENTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL SONT NOMBREUSES, COMPLEXES ET SOUVENT IMBRIQUÉES LES UNES AUX AUTRES. PLUSIEURS ORGANISMES ET INSTITUTIONS AGISSENT DANS LE DOMAINE ET SONT TOUS INTERPELLÉS DANS LES PARAMÈTRES QUI LES CONCERNENT. QUELQUES PRINCIPES DIRECTEURS SERVENT DE BALISES AFIN DE BIEN CIRCONSCRIRE LE CONTENU DE LA POLITIQUE ET ASSURER SA CONCORDANCE AVEC SON RATTACHEMENT À LA MRC ET AU BUT VISÉ PAR LA DÉMARCHE.

L'INCLUSION ET LA PARTICIPATION SOCIALE

- Favoriser la participation à toutes les sphères sociales de toutes les personnes, sans égard à leur revenu, leur âge, leur condition physique, leur état de santé et leur origine;
- Miser sur le développement optimal du potentiel des personnes et soutenir leur pouvoir d'agir;
- Contrer les préjugés et la marginalisation.

UN POUVOIR D'AGIR AU PLAN LOCAL

- Privilégier les orientations soutenues par des pistes d'action pertinentes et réalisables à l'échelle territoriale.

L'AJOUT D'UNE PLUS-VALUE DANS LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

- Identifier les enjeux centraux et les priorités pour lesquels un consensus intersectoriel se dégage;
- Cibler les champs d'action porteurs d'actions intersectorielles et d'initiatives qui permettront des avancées significatives.

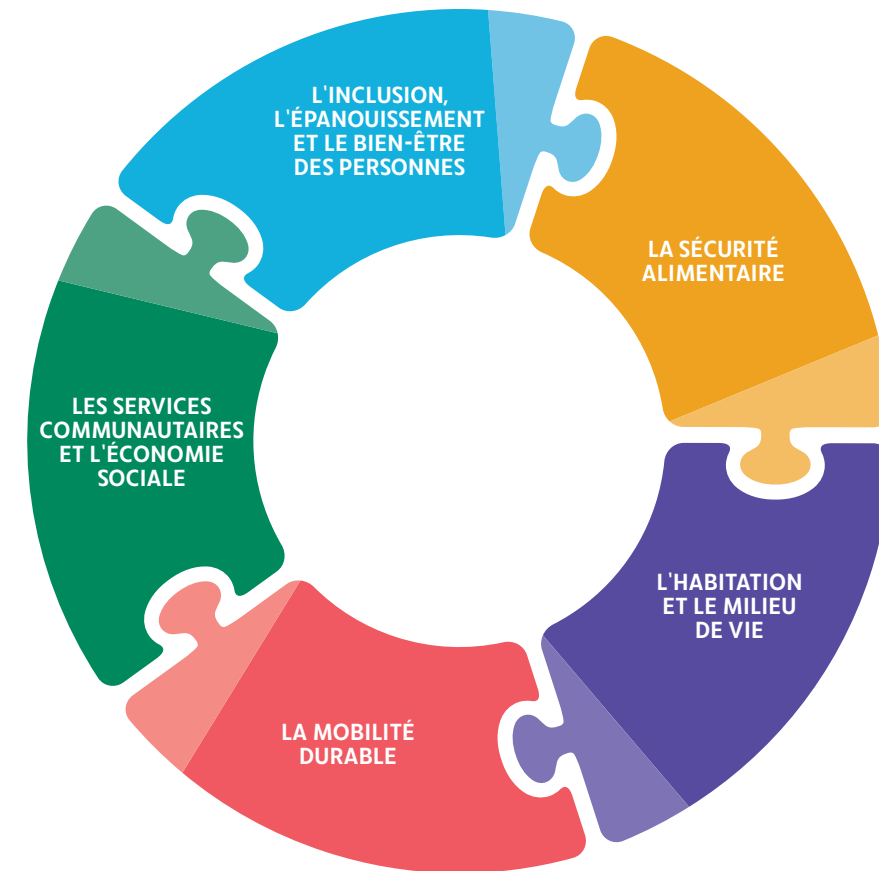
UNE VISION FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Assurer une concordance entre les orientations, les actions proposées et la nécessité d'inscrire celles-ci dans une optique de préservation de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques.

LES AXES D'INTERVENTION

La Politique repose sur 5 axes d'intervention interreliés. Bien que le cœur de la Politique se situe dans les **orientations et objectifs** qui se greffent aux axes, les nombreuses pistes d'actions proposées au cours de la démarche ont été récoltées et constituent un riche inventaire sur lequel pourra se constituer le plan d'action qui suivra l'adoption de la Politique. Ces pistes d'actions sont présentées en annexe de la Politique.

Les champs d'actions ciblés ne représentent pas tout le domaine du développement social, mais reflètent plutôt les grandes priorités autour desquelles une communauté solidaire se mobilise et se concerte pour poser des actions structurantes et pérennes en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens et ses citoyennes face aux enjeux sociaux de l'heure sur son territoire.



L'INCLUSION SOCIALE, L'ÉPANOUISSEMENT ET LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES

Plusieurs segments de la population font face à des difficultés importantes qui font obstacle à leur plein épanouissement et leur inclusion à part entière dans toutes les sphères de la société. Un nombre important de ressources sont présentes dans la MRC pour soutenir et accompagner ces personnes afin de leur assurer la meilleure qualité de vie possible tout en préservant leur dignité et leur pouvoir d'agir individuel et collectif. Des institutions, des organismes communautaires, des intervenants de diverses disciplines, des bénévoles agissent au quotidien avec dévouement et passion pour suppléer aux inégalités sociales et de santé.

La présente Politique veut cibler les groupes sociaux et les champs d'intervention pour lesquels il est nécessaire d'accentuer la concertation et le partenariat pour assurer une réponse en phase avec les besoins actuels et émergents des personnes les plus vulnérables sur le territoire de la MRC. Il s'agit d'un appel à se positionner et à agir comme communauté solidaire, engagée et créative en initiant et soutenant des actions porteuses.

ORIENTATION

FAVORISER LA PARTICIPATION SOCIALE, LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR PLEIN POTENTIEL ET LA QUALITÉ DE VIE DE TOUTES LES PERSONNES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Assurer aux personnes un continuum de ressources d'aide, de soutien et d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir et contribuer aux initiatives du milieu auprès des divers groupes de la population Accroître, diversifier et améliorer l'accessibilité aux services de santé mentale par une approche écosystémique Soutenir les actions visant le développement du plein potentiel de toutes les personnes
Favoriser le développement global et optimal des enfants et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Agir en amont et de manière préventive sur les facteurs de protection et de risque Favoriser l'accès aux services de garde et aux services éducatifs Assurer un accès équitable aux services, programmes et activités éducatives, culturelles, communautaires, de loisir et de sport
Favoriser le maintien dans leur milieu de vie des personnes âgées et des personnes ayant des limitations	<ul style="list-style-type: none"> Consolider et assurer la pérennité des services favorisant le maintien à domicile Diversifier et consolider les ressources de soutien aux proches aidants
Favoriser l'inclusion et la participation sociale et économique de toutes les personnes	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'inclusion et la participation sociale et économique des personnes en situation réelle ou potentielle de vulnérabilité ou d'exclusion Favoriser l'intégration socioprofessionnelle des personnes éloignées du marché du travail Soutenir les personnes issues de l'immigration dans leur pleine participation à leur environnement social, culturel, éducatif et économique Initier, développer et soutenir des programmes et activités sur le « Vivre ensemble » dans la population

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.». (Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, 2009). La sécurité alimentaire de la population fluctue au gré de la conjoncture économique et de la capacité des individus de se nourrir convenablement en maintenant une réponse adéquate à l'ensemble de leurs besoins. Plusieurs organismes sont présents sur le terrain avec divers services allant du dépannage alimentaire aux activités éducatives et collectives dans une visée d'autonomie des individus.

Il importe de prioriser ce secteur d'intervention sociale pour les prochaines années en misant sur une actualisation des types d'actions en amplifiant la cohésion entre divers champs d'action (agriculture urbaine, communautés nourricières, etc.).

ORIENTATION

FAVORISER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE LA POPULATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Favoriser l'accès économique et physique à une alimentation saine et de qualité	<ul style="list-style-type: none">• Mobiliser les divers partenaires de la communauté dans une approche de responsabilité partagée• Soutenir la réalisation des plans d'action en sécurité alimentaire• Diversifier les actions en sécurité alimentaire
Favoriser l'autonomie des personnes et des communautés en matière d'alimentation	<ul style="list-style-type: none">• Initier et soutenir des projets favorisant le développement de compétences et le pouvoir d'agir au plan individuel, collectif et dans la communauté

L'HABITATION ET LE MILIEU DE VIE

S'il est un enjeu qui demeure très en phase avec le contexte socioéconomique actuel, c'est bien celui-là. L'accès à une habitation à coût abordable⁸ et répondant aux besoins diversifiés de la population est une préoccupation majeure soulevée avec insistance parmi un grand nombre d'acteurs consultés et particulièrement lors des consultations citoyennes. Le territoire de la MRC vit les mêmes problématiques que dans de nombreuses régions et municipalités du Québec : un manque important de logements pour les différents types de ménages, des coûts de loyer excessifs en fonction des revenus, le phénomène des « rénovictions », des difficultés majeures dans le développement des projets de logement social portés par la communauté, l'insuffisance de logements avec services pour des groupes de population à besoins particuliers, l'accès restreint à la propriété avec l'augmentation importante des coûts d'acquisition des habitations privées. La situation pourrait se précariser encore davantage dans les prochaines années compte tenu de l'augmentation constante de la population sur le territoire de la MRC.

De nombreuses pistes d'action ont été suggérées afin de soutenir le développement du logement social sur tout le territoire. Le logement dit « social » comporte toutes les formes d'habitation locative financées en tout ou en partie par les fonds publics, soit le logement communautaire (coopératives d'habitation et OBNL⁹ d'habitation) et le logement public (HLM).¹⁰ Le milieu municipal est interpellé pour prendre davantage de leadership dans ce domaine et le partenariat doit être plus efficient entre les gouvernements provincial et fédéral, les municipalités et les organismes communautaires.

ORIENTATION

ASSURER L'ACCÈS À DES LOGEMENTS ABORDABLES ET DE QUALITÉ POUR TOUS LES TYPES DE MÉNAGES DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Accroître et diversifier l'offre de logement social, communautaire et abordable	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir les projets communautaires en cours et initier de nouveaux projets• Développer et soutenir des projets de logements supervisés et/ou avec services pour des groupes de la population à besoins spécifiques• Promouvoir l'adoption par la MRC et par les municipalités de politiques d'habitation favorisant l'accès au logement pour divers groupes de la population• Optimiser et pérenniser le parc immobilier existant en logement social et abordable

⁸ Il est généralement reconnu que pour être abordable, le coût d'un loyer ne doit pas dépasser 30 % des revenus d'un ménage, avant impôt.

⁹ Organismes à but non lucratif

¹⁰ Source: GRT 2000+

LA MOBILITÉ DURABLE

L'accès au transport est une condition essentielle à la participation de la population à la vie sociale et économique. La mobilité est un enjeu central pour plusieurs groupes de la population qui n'utilisent pas une automobile personnelle pour répondre à leurs besoins de vie courante. La capacité des personnes à se déplacer permet la recherche et l'intégration à l'emploi, l'utilisation des services sociaux et de santé, l'accès à la formation, l'utilisation de services communautaires, la participation à des activités de tout ordre. Le portrait du territoire en matière de transport collectif révèle des lacunes importantes : desserte d'autobus concentrée sur les grandes artères, horaires et itinéraires trop restreints, interconnexions difficiles entre municipalités, coût trop élevé, accès au transport adapté de plus en plus difficile et système déficient, difficulté à répondre aux besoins de transport-accompagnement médical, manque de diversité dans les modes de transport, réseau cyclable et piétonnier à améliorer.

Malgré ces déficiences, les différents moyens de mobilité durable représentent la clé de voûte qui peut à la fois améliorer la mobilité des personnes, particulièrement les groupes plus vulnérables, et s'inscrire dans la transition écologique que doit prendre toute la société, y compris au plan local.

ORIENTATION

FAVORISER LA MOBILITÉ DES PERSONNES DE TOUTE CONDITION ET LEUR ACCÈS AUX RESSOURCES FAVORISANT LEUR BIEN-ÊTRE ET LEUR PARTICIPATION SOCIALE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Développer une offre de transport collectif abordable, efficient, flexible, diversifié et adapté aux besoins des citoyens	<ul style="list-style-type: none">• Bonifier l'offre de transport collectif• Assurer l'accessibilité économique du transport collectif• Améliorer l'accès, la qualité et l'efficacité des services de transport adapté
Diversifier l'offre de mobilité durable sur le territoire, notamment pour les personnes à besoins spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Initier et développer des formules innovantes
Revaloriser, développer et promouvoir le transport actif	<ul style="list-style-type: none">• Bonifier les infrastructures reliées aux modes de déplacement actif dans un cadre sécuritaire• Promouvoir le transport actif existant auprès des citoyens

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET L'ÉCONOMIE SOCIALE

Les nombreux organismes communautaires et du secteur de l'économie sociale sont un maillon essentiel du développement social d'un territoire. Logées aux premières lignes dans l'accompagnement, les services de proximité et la défense des droits des personnes, ces ressources maintiennent le cap année après année dans des conditions plus souvent qu'autrement précaires. Malgré l'importance, la pertinence et les spécificités de leurs services et actions, les organismes communautaires et d'économie sociale doivent consacrer une partie importante de leur temps et de leurs ressources pour obtenir le financement requis et assurer leur pérennité. Le soutien à ces organismes reste inégal sur le territoire. La reconnaissance de l'apport, de l'expertise et de la complémentarité du réseau communautaire et de l'économie sociale s'impose également comme un enjeu majeur dans une préoccupation de continuum de services et de collaboration efficiente auprès des personnes vulnérables.

Les services communautaires et le secteur de l'économie sociale, tout en étant bien présents sur le territoire, pourraient être encore davantage développés et mis à contribution face aux besoins sociaux persistants pour lesquels les solutions traditionnelles peinent à se maintenir. Le milieu des affaires et des entreprises reste encore timide dans son arrimage avec le réseau des services communautaires et de l'économie sociale.

ORIENTATION

SOUTENIR L'ACCESSIBILITÉ, LA CONTINUITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DU RÉSEAU COMMUNAUTAIRE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Assurer la continuité, la consolidation et le développement des organismes communautaires	<ul style="list-style-type: none">Reconnaître l'apport, valoriser et solliciter l'expertise des organismes communautaires du territoireSoutenir et collaborer avec les organismes communautaires dans la réalisation de leur mission
Favoriser la collaboration et le partenariat entre les divers acteurs concernés par le développement social	<ul style="list-style-type: none">Implanter une approche intersectorielle en développement social

PISTES D'ACTION



L'INCLUSION SOCIALE, L'ÉPANOUISSEMENT ET LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES

FAVORISER LA PARTICIPATION SOCIALE, LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR PLEIN POTENTIEL ET LA QUALITÉ DE VIE DE TOUTES LES PERSONNES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PISTES D'ACTION
Assurer un continuum de ressources d'aide, de soutien et d'accompagnement aux personnes en situation de vulnérabilité	<p>Soutenir et contribuer aux initiatives du milieu auprès des divers groupes de la population</p> <p>Accroître, diversifier et améliorer l'accessibilité aux services de santé mentale par une approche écosystémique</p> <p>Soutenir les actions visant le développement du plein potentiel de toutes les personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Adoption d'ententes de collaboration entre partenaires offrant des services aux personnes en situation de vulnérabilité (itinérance, soutien aux personnes issues de l'immigration, services aux jeunes et aux familles, ...) Coordination des services en santé mentale et en toxicomanie entre le réseau institutionnel et les organismes communautaires
Favoriser le développement global et optimal des enfants et des jeunes	<p>Agir en amont et de manière préventive sur les facteurs de protection et de risque</p> <p>Favoriser l'accès aux services de garde et aux services éducatifs</p> <p>Assurer un accès équitable aux services, programmes et activités éducatives, culturelles, communautaires, de loisirs et de sports</p>	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à la réalisation des plans d'action des comités et concertations Développement et consolidation des services de soutien aux familles Augmentation, diversification et meilleur accès aux activités de sports et loisirs pour les enfants et les jeunes avec ou sans handicaps ou limitations Augmentation des places aux camps de jour Diversification et actualisation des modalités de promotion et de diffusion d'information auprès des familles et des jeunes

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PISTES D'ACTION
Favoriser le maintien dans leur milieu de vie des personnes âgées et des personnes ayant des limitations	<p>Consolider et assurer la pérennité des services favorisant le maintien à domicile</p> <p>Diversifier et consolider les ressources de soutien aux proches aidants</p>	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux pressions publiques pour l'augmentation des ressources favorisant le maintien à domicile (réseau public, réseau communautaire, entreprises d'économie sociale) Soutien aux initiatives du milieu visant à développer des services complémentaires (répit, hébergement, habitation, ...) Soutien et promotion du bénévolat Assouplissement des règles concernant l'adaptation à domicile Poursuite et intensification des efforts en matière d'accessibilité universelle
Favoriser l'intégration sociale et économique de toutes les personnes	<p>Favoriser l'inclusion et la participation sociale des personnes en situation réelle ou potentielle de vulnérabilité ou d'exclusion</p> <p>Favoriser l'intégration socioprofessionnelle des personnes éloignées du marché du travail</p> <p>Soutenir les personnes issues de l'immigration dans leur pleine participation à leur environnement social, culturel, éducatif et économique</p> <p>Initier, développer et soutenir des programmes et activités sur le « Vivre ensemble » dans la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> Soutien et développement de services visant l'accès au numérique Développement de l'employabilité dans les entreprises privées Développement d'une ressource de francisation sur le territoire Développement d'activités de socialisation pour travailleurs temporaires Consolidation du partenariat entre ressources d'accompagnement Actualisation du plan d'action découlant de l'Énoncé sur la diversité Adoption de politiques favorisant la diversité à l'embauche Développement et soutien à des activités favorisant la mixité sociale Promotion et soutien à la Nuit des sans-abri Création de comités de bienvenue dans les municipalités Soutien et promotion du bénévolat

LES PISTES D'ACTION

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

FAVORISER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR LA POPULATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PISTES D'ACTION
Favoriser l'accès économique et physique à une alimentation saine et de qualité	<p>Mobiliser les divers partenaires de la communauté dans une approche de responsabilité partagée</p> <p>Soutenir la réalisation des plans d'action en sécurité alimentaire</p> <p>Diversifier les actions en sécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développement de nouveaux partenariats (organismes communautaires, municipalités, écoles, citoyens) Diversification des activités et des services (jardins communautaires, croque-légumes, réfrigérateurs communautaires, platebandes potagères, agriculture urbaine, épiceries solidaires/coopératives alimentaires, approvisionnement collectif, etc.)
Favoriser l'autonomie des personnes et des communautés en matière d'alimentation	<p>Initier et soutenir des projets favorisant le développement de compétences et le pouvoir d'agir au plan individuel, collectif et dans la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> Soutien et développement d'activités éducatives et collectives (cuisines collectives, choix alimentaires, approvisionnement, cours de cuisine, production de ses propres aliments, culture sur balcons, etc.) Mise en place de plans de développement de communautés nourricières dans les municipalités

LES PISTES D'ACTION

L'HABITATION ET LE MILIEU DE VIE

ASSURER L'ACCÈS À DES LOGEMENTS ABORDABLES ET DE QUALITÉ POUR TOUS LES TYPES DE MÉNAGES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PISTES D'ACTION
Accroître et diversifier l'offre de logement social, communautaire et abordable	<p>Soutenir les projets communautaires en cours et initier de nouveaux projets</p> <p>Développer et soutenir des projets de logements supervisés et/ou avec services pour des groupes de la population ayant des besoins spécifiques</p> <p>Promouvoir l'adoption par la MRC et par les municipalités de politiques d'habitation favorisant l'accès au logement pour divers groupes de la population</p> <p>Optimiser et pérenniser le parc immobilier existant en logement social et abordable</p>	<ul style="list-style-type: none"> Achat et mise en réserve par les municipalités de terrains et d'immeubles pour des projets de logement social Adoption d'une réglementation exigeant l'inclusion de logements abordables dans tout nouveau projet d'habitation privée Adaptation des réglementations municipales en fonction des besoins particuliers des logements sociaux et communautaires (zonage, stationnements, hauteurs, proximité résidentiel-commercial, etc.) Développement de projets basés sur la mixité sociale (cohabitation de divers types de ménages) Développement de partenariats avec le milieu privé Utilisation des fonds de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) comme un levier pour les infrastructures Optimisation de la location des logements sociaux non occupés du parc de logements sociaux des Offices d'habitation (OH) Entretien adéquat du parc immobilier existant en logement social Mise en place de mesures adéquates pour assurer la salubrité des logements Accompagnement des ménages dans leur recherche de logements

LA MOBILITÉ DURABLE

FAVORISER LA MOBILITÉ DES PERSONNES DE TOUTE CONDITION ET LEUR ACCÈS AUX RESSOURCES FAVORISANT LEUR BIEN-ÊTRE ET LEUR PARTICIPATION SOCIALE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PISTES D'ACTION
Développer une offre de transport collectif abordable, efficient, flexible, diversifié et adapté aux besoins des citoyens	<p>Bonifier l'offre de transport collectif</p> <p>Assurer l'accessibilité économique du transport collectif</p> <p>Améliorer l'accès, la qualité et l'efficacité des services de transport adapté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Révision et amélioration des itinéraires et horaires des services d'autobus (élargir la desserte, augmenter la fréquence, favoriser les trajets vers la gare, développer des itinéraires d'interconnexion entre les municipalités, etc.) • Adoption d'une politique de tarification abordable pour les personnes à faible revenu (envisager la gratuité pour certains groupes de population) • Reconstitution et soutien du projet « Transport collectif pour personnes démunies » initié par la Table de Concertation sur la pauvreté de Thérèse-De Blainville • Promotion de la plateforme de covoiturage auprès des citoyens • Mise en place d'incitatifs à l'utilisation et à l'adoption du transport collectif comme un mode de transport. Par exemple : transport gratuit à certains moments de la semaine • Création de partenariats entre les villes, les institutions, les entreprises et les réseaux de transport pour favoriser l'utilisation du transport collectif • Élaboration de plans de mobilité durable et active

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PISTES D'ACTION
Diversifier l'offre de mobilité durable sur le territoire, notamment pour les personnes à besoins spécifiques	Initier et développer des formules innovantes	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation d'une offre d'autopartage. Par exemple : Communauto • Développement d'alternatives communautaires ou en économie sociale (ex : optimisation de l'utilisation des véhicules détenus par des organismes communautaires, etc.)
Revaloriser, développer et promouvoir le transport actif	<p>Bonifier les infrastructures reliées aux modes de déplacement actif dans un cadre sécuritaire</p> <p>Promouvoir le transport actif existant auprès des citoyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du circuit cyclable (sécurisation, interconnexion entre les municipalités, meilleur accès au transport par train, etc.) • Sécurisation du circuit piétonnier • Installation de supports à vélos près de commerces et services • Développement du vélo-partage • Sensibilisation à la population sur l'importance et les impacts positifs du transport actif

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET L'ÉCONOMIE SOCIALE

SOUTENIR L'ACCESSIBILITÉ, LA CONTINUITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DU RÉSEAU COMMUNAUTAIRE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PISTES D'ACTION
Assurer la continuité, la consolidation et le développement des organismes communautaires	Reconnaître, valoriser et solliciter l'expertise des organismes communautaires du territoire Soutenir et collaborer avec les organismes communautaires dans la réalisation de leur mission	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'une liaison constante avec les organismes communautaires • Participation active aux diverses instances de concertation du territoire • Adoption ou mise à jour d'une politique à l'égard des organismes communautaires dans toutes les municipalités • Promotion des activités, des services et de l'expertise des organismes communautaires • Soutien au fonctionnement des organismes communautaires (prêt de locaux, de matériel, congés de taxes, etc.) • Soutien aux revendications pour un meilleur financement à la mission des organismes communautaires • Collaboration des municipalités dans la promotion et l'information sur les services et activités du milieu communautaire

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	PISTES D'ACTION
Assurer la continuité, la consolidation et le développement des entreprises d'économie sociale	Reconnaître, valoriser et solliciter l'expertise des entreprises d'économie sociale du territoire Soutenir et collaborer avec les entreprises d'économie sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification et développement de projets d'économie sociale en réponse à certains besoins sociaux névralgiques (transport adapté, transport collectif) • Partenariat entre le milieu institutionnel (CISSS, éducation) et les entreprises d'économie sociale (CPE, ESSAD) afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre • Soutien au développement de l'immobilier collectif
Favoriser la collaboration et le partenariat entre les divers acteurs concernés par le développement social	Implanter une approche intersectorielle en développement social	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des partenariats entre les acteurs du développement social, les organismes communautaires, le secteur de l'économie sociale, le milieu des affaires et l'entreprise privée

REMERCIEMENTS



LA RÉALISATION DE CETTE AMBITIEUSE DÉMARCHE ET DE LA PROPOSITION DE POLITIQUE QUI EN DÉCOULE SONT LE FRUIT DE L'IMPLICATION DE NOMBREUSES PERSONNES QUI Y ONT COLLABORÉ DE DIVERSES FAÇONS. LEUR APPORT A ÉTÉ INDISPENSABLE DANS UN SOUCI DE REFLÉTER LE PLUS FIDÈLEMENT POSSIBLE LES PRÉOCCUPATIONS ET LES ATTENTES DES ACTEURS ET DES ACTRICES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL PRÉSENT.ES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC.

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

Le conseil de la MRC

Kamal El-Batal, directeur général

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA TABLE DE CONCERTATION SUR LA PAUVRETÉ DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE :

Danielle Bilodeau, directrice générale, Centre d'entraide
Thérèse-De Blainville

Janie Bolduc, directrice générale, Groupe La Licorne

Véronique Bouchard, directrice générale, Service d'Entraide
Le Relais

Véronique Siméon, directrice générale, Recyc-Dons

Christine Vachon, directrice générale, Resto Pop
Thérèse-De Blainville

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE :

Christian Charron, maire de la Ville de Sainte-Thérèse,
délégué pour le conseil des maires de la MRC

Janie Bolduc, directrice générale, Groupe La Licorne,
déléguée du conseil d'administration de la Table de
concertation sur la pauvreté

Sonia Charbonneau, organisatrice communautaire,
CISSS des Laurentides

Isabelle Clément, directrice générale, Association PANDA
Thérèse-De Blainville et des Laurentides, déléguée
Consortium Jeunesse

Ines Escriva, directrice générale, Centre OMEGA,
déléguée Consortium Jeunesse

Normand Gendron, directeur général, Aide chez soi Basses-
Laurentides, délégué Table de concertation 3^e âge

Sylvain Hébert, directeur adjoint, Carrefour Jeunesse Emploi
Thérèse-De Blainville, délégué Consortium jeunesse

Louis Kemp, directeur général, Dépanne-Tout, délégué Table
de concertation sur la pauvreté

Christine Vachon, directrice générale, Resto Pop Thérèse-De
Blainville, déléguée du conseil d'administration de la table de
concertation sur la pauvreté

Nathalie Valade, personne-ressource à la direction,
Mouvement Personne d'Abord, déléguée de la Table
de concertation sur la pauvreté

Véronique Siméon, directrice générale, Recyc-Dons,
déléguée du conseil d'administration de la Table de concertation
sur la pauvreté

Véronique Veilleux, responsable en loisir, service des loisirs,
culture, bibliothèque et communautaire, Ville de Blainville

MERCI ÉGALEMENT AUX PERSONNES SUIVANTES POUR LEUR CONTRIBUTION AU COMITÉ DE PILOTAGE :

Brigitte Camden, nutritionniste et agente de liaison pour des
environnements favorables aux saines habitudes de vie en
milieu municipal, CISSS des Laurentides

Marie-Claude Gadbois, chef de programme, CISSS des
Laurentides, déléguée CISSS des Laurentides

Sylvie Surprenant, ex-mairesse, Ville de Sainte-Thérèse,
déléguée pour le conseil des maires de la MRC

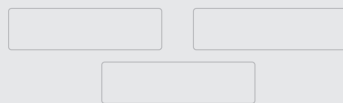
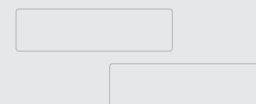
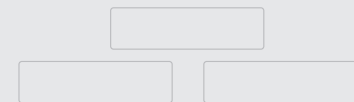
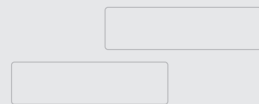
CHARGÉ.ES DE PROJET :

Mariama Dalanda Baldé
Jocelyn Vinet

**UN MERCI PARTICULIER À TOUS LES
ORGANISMES, INTERVENANT.ES ET
CITOYEN.ENNES DES DIVERS MILIEUX QUI
ONT PARTICIPÉ AUX RENCONTRES DE
CONSULTATION ET AUX ENTREVUES
INDIVIDUELLES.**



BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES



- Autorité régionale de transport métropolitain, La mobilité des personnes dans la région métropolitaine de Montréal, 2020.
- BIP Recherche, Étude auprès des familles d'enfants âgés entre 0 à 12 ans résidants dans la MRC de Thérèse-De Blainville, Rapport de recherche, 2021.
- CISSS des Laurentides, Bulletin Cible Santé, Conditions socioéconomiques dans la région des Laurentides : des assises pour planifier, 2016. https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_laurentides/Sante_Publique/Donnees_sur_la_populati on/Bulletins_Cible_Sante/BUL_2016-02-11_cible_sante_vol_3_no_1_VF.pdf
- CSSS de Thérèse-De Blainville. 2015.
 - ◊ Plans d'action jeunesse. Suite au Forum sur la santé et le bien-être de la population de la MRC de Thérèse-De Blainville
 - ◊ Plan d'action personne âgée. Suite au Forum sur la santé et le bien-être de la population de la MRC de Thérèse-De Blainville.
 - ◊ Plan d'action adulte. Suite au Forum sur la santé et le bien-être de la population de la MRC de Thérèse-De Blainville.
- CISSS des Laurentides, Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques, MRC de Thérèse-De Blainville, 2019. https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_laurentides/Sante_Publique/Donnees_sur_la_populati on/Portraits_Sante/PUB_2019-03-27_PORTRAIT_TDB.pdf
- CISSS des Laurentides, Rôles et responsabilités des acteurs, Projet de prévention des dépendances en milieu scolaire, 2021.
- CISSS des Laurentides, Tableau Coup d'œil, Les déterminants de l'état de santé, 2019.
- CISSS des Laurentides, Direction de santé publique, Tournée locale Enquêtes Jeunesse, Section EQDEM-EQPPEM 2017, Regroupement des partenaires jeunesse MRC de Thérèse-De Blainville, 2019.
- Comité des partenaires en sécurité alimentaire – MRC de Thérèse-De Blainville, Plan d'action, 2021.
- Comité de pilotage de la PRDS, Ville de Laval, CISSS de Laval, La Politique régionale de développement social de Laval
- Comité Famille de la MRC de Thérèse-De Blainville, Planification stratégique 20-23.
- Comité Famille de la MRC de Thérèse-De Blainville, Plan d'action 2020-2021.
- Comité logement MRC de Thérèse-De Blainville, Le développement du logement sur le territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville, 2015.
- Comité Prévention Maltraitance Aînés, Plan d'action 2020-2022
- Comité pour les Proches Aidants MRC de Thérèse-De Blainville, Plan d'action local 2019-2021
- Comité 0-5 ans, Consortium Jeunesse, Rapport final Sous-comité Transport pour familles vulnérables, 2010.
- Communauté métropolitaine du Grand Montréal, Observatoire du Grand Montréal

- ◊ Fiche-synthèse, Logements sociaux et communautaires financés par la CMM, 2021 https://donnees-et-statistiques.cmm.qc.ca/observatoire/web/pdf/indicateur_1309_16.pdf
- ◊ Fiche-synthèse, Part des logements sociaux et communautaires sur l'ensemble des logements, 2021 https://donnees-et-statistiques.cmm.qc.ca/observatoire/web/pdf/indicateur_1861_16.pdf
- ◊ Fiche-synthèse, Taux d'inoccupation des logements locatifs, 2021. https://donnees-et-statistiques.cmm.qc.ca/observatoire/web/pdf/indicateur_208_16.pdf
- ◊ Fiche-synthèse, Taux d'inoccupation des logements locatifs à faible loyer, 2021 https://donnees-et-statistiques.cmm.qc.ca/observatoire/web/pdf/indicateur_174_16.pdf
- Concertation Régionale en itinérance des Laurentides, Portrait de l'itinérance MRC de Thérèse-De Blainville, 2020.
- Concertation Régionale en itinérance des Laurentides, Portrait de l'itinérance sur le territoire des Laurentides et des besoins en matière d'intervention, Mise à jour mars 2021.
- Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, Guide pratique pour l'élaboration d'une politique municipale ou territoriale de développement social, 2014
- Conseil régional de développement social des Laurentides, Fiche synthèse : Les impacts de la pandémie sur les organismes communautaires et le développement social dans la région des Laurentides, Les pratiques d'intervention sociales et les nouvelles technologies, 2021.
- Conseil régional de développement social des Laurentides, Fiche synthèse : Les impacts de la pandémie sur les organismes communautaires et le développement social dans la région des Laurentides, La crise sanitaire et les enjeux politiques vécus par les organismes, 2021.
- Conseil régional de développement social des Laurentides, Fiche synthèse : Les impacts de la pandémie sur les organismes communautaires et le développement social dans la région des Laurentides, Recommandations, 2021.
- Cœur d'enfant Thérèse-De Blainville, Analyse des services en petite enfance dans la MRC de Thérèse-De Blainville, mai 2019
- Cœur d'enfant Thérèse-De Blainville, Portrait des services offerts aux enfants de 0 à 5 ans et à leurs parents MRC de Thérèse- De Blainville, 2017.
- Habitations Rive Gauche, Bref portrait du logement dans la MRC de Thérèse-De Blainville, 2021.
- Institut de la statistique du Québec, estimations de population (1996-2021) : série produite en juillet 2022, pour le découpage géographique en vigueur en avril 2021.
- Institut national de santé publique, La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés. https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/082_SanteCommunautes.pdf
- Maurice Chiasson Consultants Inc. « Organismes communautaires : enjeux, bonnes pratiques et pistes d'action » MRC de Thérèse-De Blainville, juin 2018.

- Mc Dermott, J., Simard, J., Diah, M-L, Rapport sur la réalité des personnes immigrantes dans les Basses-Laurentides, 2020.
- MRC de Pierre-De Saurel, Politique territoriale en développement social.
- MRC de Roussillon, Une communauté en action, Politique de développement social de Roussillon 2016-2031, 2016.
- MRC de Thérèse-De Blainville, Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville 21-26.
- MRC Vaudreuil-Soulanges, Politique de développement social durable, 2019.
- Niska, Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville, Tournée de sensibilisation et rencontre d'écoute en développement social, Document de suivi, 2019.
- Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL), Portrait des conditions socioéconomiques des organismes financés au PSOC, 2^{ème} édition, 2020.
- Réseau québécois de développement social, Plateforme du Réseau québécois de développement social, <https://rqds.org/>
- Réseau québécois des OSBL d'habitation, Fiche synthèse Thérèse-De Blainville, Un toit pour tous, 2019.
- ROCL. Portrait des conditions socioéconomiques des organismes communautaires financés au PSOC. Mars 2020. <https://drive.google.com/file/d/14yIB2z8ALwmh4Re8dl4bJjxTDzzrzCFw/view>
- Statistique Canada, Le Quotidien, le 13 juillet 2022.
- Table de concertation en itinérance de la MRC de Thérèse-De Blainville, Plan d'action 2021-2024.
- Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville, Compte-rendu de la consultation sur les enjeux du DS, TDB
- Notes AGA de la TCP /volet DS, Juin 2018.
- Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville, Compte-rendu de la rencontre d'écoute sur le développement social, février 2019.
- Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville, Priorités locales TDB pour le FQIS dans le cadre du PAGIEPS (2019-2023), www.prefetsdeslaurentides.ca
- Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville, Projet Transport collectif pour personnes démunies, Bilan final, 2016.
- Table de concertation du 3^{ème} âge de la MRC TDB, Le plan d'action de la Table 3^{ème} âge (mise à jour 2020)
- Ville de Blainville, Politique en faveur des aînés de Blainville (démarche MADA). 2015. https://blainville.ca/storage/app/media/Ville/Administration%20municipale/Politiques/politique_faveur_aines_mada.pdf

- Ville de Boisbriand, Politique de la famille et des aînés, Deuxième génération, 2018. <https://www.ville.boisbriand.qc.ca/storage/app/media/Ma%20ville/D%C3%A9couvrir/Charte%20politiques%20et%20plans/Politiques/Politique%20de%20la%20famille%20et%20des%20a%C3%AEn%C3%A9s.pdf>
- Ville de Lévis, Politique de développement social et communautaire, Synthèse. 2019. https://www.ville.levis.qc.ca/fileadmin/documents/pdf/developpement/Synthese_DSC.pdf
- Ville de Lorraine, Politique de la famille et des aînés (MADA). 2014. https://www.ville.lorraine.qc.ca/client_file/upload/document/politiques- municipales/Politique%20familiale%20et%20MADA%20finale.pdf
- Ville de Shawinigan, Politique de développement social de la ville de Shawinigan. N.d. <https://www.consortium-mauricie.org/file/filemanager/Territoires/Politique%20d%C3%A9veloppement%20social%20Shawinigan%2004122009.pdf>
- Ville de Terrebonne, Politique de développement social, 2021. https://www.ville.terrebonne.qc.ca/uploads/_bibliotheque_medias/documents/Politique_developpement_social/Terrebonne_4428_Politique_de_developpement_social_WEB.pdf

